



Formation professionnelle continue du 9 au 10 juin 2022

« Amélioration énergétique et environnementale du bâti ancien »

QUIZZ DE POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE

1/ Quel est votre profil ?

- Architecte Diplômé Par Le Gouvernement
- Architecte Habilité à Exercer la Maîtrise d'œuvre en Nom Propre
- Architecte du Patrimoine
- Architecte en Chef des Monuments Historiques
- Ingénieur
- Issu d'un bureau d'études
- Autre, précisez :

2/ Êtes-vous déjà intervenu en contexte de bâti ancien ?

- Oui Non

3/ Par votre pratique, êtes-vous familier les problématiques liées la rénovation énergétique du bâti ancien ?

- Oui Non

Précisez :

4/ Qu'attendez-vous de cette formation :

- Des enseignements mobilisables dans ma pratique professionnelle
- Un approfondissement de certains sujets vus en formation ou expérimentés dans ma pratique
- Une ouverture à de nouveaux enseignements
- Demandée par mon agence d'architecture, l'Ordre des architectes, mon employeur

À renvoyer par mail à :

Référente pédagogique : julia.charier@citedelarchitecture.fr

Coordinatrice pédagogique : sandrine.foury@citedelarchitecture.fr

Autorisez-vous l'École de Chaillot à conserver vos données de contact (nom et coordonnées) afin de vous transmettre les communications liées à la formation continue :

Oui

Non

En accord avec la Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles,
Les données à caractère personnel recueillies et traitées dans le cadre de cet échange, le sont à seule fin d'exécution d'une relation professionnelle et s'opèrent dans cette seule finalité et pour la durée nécessaire à cette relation. Si vous souhaitez faire usage de vos droits de consultation, de rectification et de suppression de vos données, veuillez contacter : julia.charier@citedelarchitecture.fr